

# La Croix

33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Boite de Poste 2175

Journal Catholique et Indépendant publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

ABONNEMENTS  
DE PROPAGANDE

Afin de faciliter la propagande de la Croix nous avons établi des conditions spéciales en faveur de nouveaux abonnés seulement:

3 abonnements de 1 an, \$3

PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.  
LÉON XIII.

## Le ralliement des conservateurs

Le plus grand événement politique de la semaine est sans conteste le banquet Whitney Rhéaume.

M. Whitney est le chef du gouvernement d'Ontario et M. Rhéaume en est le ministre des travaux publics.

Le parti conservateur, à Ottawa, est désorganisé. Il n'a pour ainsi dire même pas de chef. M. Borden, à la dernière session, s'est fourvoyé en prenant fait et cause pour les McLean, les Sproule et conséquemment l'orangisme. D'ailleurs il est franc-maçon lui-même, et, à ce titre, s'il a fait des conquêtes dans les provinces de l'Ouest, il a perdu tout le peu de confiance que les Canadiens français avaient mis en lui.

Les successeurs des Lafontaine, des Baldwin et des Cartier, songeraient donc à se choisir un autre chef.

M. Whitney est beaucoup estimé dans la province, et son prestige va toujours en grandissant. Sa renommée est même venue jusqu'à Québec, et tout annonce que le premier ministre d'Ontario jouera bientôt un grand rôle dans la politique canadienne.

Les conservateurs qui ont subi tant de défaites faute de précision dans leur politique et aussi de chef pour commander leurs bataillons autrefois si forts, mais aujourd'hui réduits à quelques soldats, croient que Whitney est leur homme.

Le sort des deux clans politiques qui se disputent aujourd'hui le pouvoir nous est absolument indifférent. Que ce soit M. Laurier qui nous gouverne, ou un autre, cela nous importe peu, parce que nous sommes du grand parti des honnêtes gens, des patriotes qui désirent avant tout établir au pays le règne de la justice, qui est aussi le règne de la paix et de la prospérité.

Celui des deux qui favorisera le plus notre programme politique et social, c'est-à-dire, qui, le mieux, protégera les minorités, appréciera les Canadiens français, reconnaîtra les services désintéressés que rend l'Église catholique, notamment au Canada, respectera notre clergé, notre religion et notre langue, en un mot sera le plus dévoué pour le peuple, aura notre sympathie. Mais il ne devra compter que sur notre sympathie, car jamais, nous ne serons libéral ou conservateur.

Ayant l'insigne et incomparable honneur d'appartenir au parti que Jésus-Christ a fondé il y a dix-neuf siècles, nous ne croyons pas devoir appartenir à d'autres. Celui-là nous suffit. Il est le seul capable d'ailleurs de satisfaire nos ambitions et nos aspirations. Il a tout notre cœur et nous mettons, sans réserve, à son service, tout ce que nous sommes.

Mais revenons au banquet Whitney. Qui n'y a remarqué l'absence de M. Borden?

Dans les circonstances, elle est significative. Les conservateurs de Québec ne veulent plus de ce chef qui s'est si impolitiquement compromis en s'alliant à l'orangisme pour embarrasser M. Laurier. Ils font bien, nous ne disons pas qu'ils seront plus heureux avec M. Whitney, mais au moins celui-ci s'est montré bienveillant envers les catholiques et les Canadiens français, en appelant le Dr Rhéaume pour faire partie de son ministère. L'avenir nous dira s'il mérite plus d'égarde que M. Borden.

Aujourd'hui, nous ne tenons qu'à appuyer sur cette réprobation de la conduite de M. Borden par ses propres partisans, et sur les passages suivants des discours de M. Monk, député de Jacques-Cartier, et de l'hon. T. Chapais: "Tenons pour acquis, dit M. Monk,

que dans ce pays, un parti politique ne saurait espérer la victoire, qu'il ne peut aspirer au succès, à l'influence qui donne le pouvoir, s'il n'est établi sur des fondements de justice et de libéralité.

"Messieurs, dit l'hon. M. Chapais, l'un des premiers devoirs de l'homme public, c'est la franchise. Et c'est pourquoi à cette question troublante que je viens de poser, je réponds immédiatement avec une patriotique tristesse: Non, en ce moment, après les événements des derniers mois, nous ne pouvons pas dire que nous avons au Canada l'union morale. Je dis l'union, je ne dis pas l'unité, et je vous prie de noter l'immense différence qui existe entre ces deux termes. L'unité, non seulement nous ne l'avons pas, mais nous ne pouvons pas l'avoir. Nous n'avons pas l'unité de races, nous n'avons pas l'unité de langue, nous n'avons pas l'unité de croyance. C'est là un fait inéluctable. Ni les uns, ni les autres, nous n'en sommes responsables. Nous ne sommes pas les auteurs, nous sommes les héritiers de ce fait. Donc, diversité de langues, diversité de croyances, telles sont les conditions sociales que la Providence nous a faites. Et si quelqu'un se levait ici pour nous affirmer que, dans un avenir prochain, il n'y aura plus au Canada qu'une race, un langage et une foi, nous l'enverrions tranquillement vaticiner dans le royaume vaporeux de l'utopie. Non, nous n'avons pas l'unité morale et nous ne pouvons pas l'avoir. Mais l'union morale, nous pouvons l'avoir.

"Oui, nous pouvons atteindre ou recouvrer l'union morale, sans laquelle cette Confédération est vouée à l'avortement et à la mort.

"Mais nous ne la trouverons et nous ne la conserverons que dans la tolérance, la justice et la liberté. La tolérance, qui tempère les controverses, qui amortit le choc des doctrines, qui enseigne le respect mutuel des coutumes, des mœurs, des traditions nationales et religieuses. La justice, qui protège tous les droits, qui assure au faible, le même traitement qu'au fort, qui accorde à toutes les minorités une sécurité égale et des privilèges égaux. La liberté, qui garantit au citoyen non seulement le paisible exercice de toutes ses franchises civiles et politiques, mais encore la faculté d'accomplir sans entraves les devoirs sacrés que lui impose son titre paternel, tels qu'ils lui sont dictés par sa conscience et par sa foi...

"Messieurs, un pays qui ne possède pas ces trois biens, un pays où le pouvoir suprême ne les garantit pas au dernier de ses enfants, n'a pas droit de compter sur les promesses de l'avenir. L'intolérance, l'injustice et l'oppression des consciences sont un mauvais ciment..."

JOSEPH BÉGIN.

## VIVE LE DRAPEAU!

L'Association de la Jeunesse catholique de Saint-Sauveur de Québec, connue sous le nom de "Chasseurs Salaberry," a eu, dimanche dernier, une grande démonstration militaire et religieuse, à l'occasion de la présentation d'un magnifique drapeau national, par M. T. Vesret, président du comité du drapeau. Le Soleil, pour relater les détails de cette fête, consacre les deux plus apparentes colonnes de son numéro de lundi. Le Carillon-Sacré-Cœur fait tous les jours de nouvelles conquêtes. C'est qu'il a sa raison d'être et qu'il est taillé dans l'étoffe du pays. Vive le drapeau! Vivent les "Chasseurs Salaberry."

J. B.

## Les avocats de la Franc-Maçonnerie

De deux choses l'une, ou ce sont des francs maçons, ou ce sont des nigauds. A eux de choisir la catégorie dans laquelle ils veulent être rangés. En effet, il n'y a que des nigauds qui peuvent se faire illusion sur la malice et le but de la franc-maçonnerie, l'Église de Satan opposée à l'Église de Jésus-Christ. C'est elle qui, avec sa rage infernale, fait toutes les révolutions et bouleverse les sociétés depuis plus d'un siècle et demi, et c'est elle qui travaille à préparer le règne de l'Antechrist pour la fin des temps. Il n'y a que les imbéciles et les francs-maçons eux-mêmes pour se moquer de cela. Dix ans avant la révolution française, tous les nobles qui ont porté leur tête sous la guillotine riaient des prédictions que leur faisaient ceux qui voulaient réfléchir.

Il est prédit dans l'Évangile qu'un peu avant la fin des temps, il y aura une dernière et grande persécution contre l'Église de Dieu; que cette persécution sera déchainée par l'Antechrist, appelé par saint Paul: l'Homme de péché, parce qu'il réunira en lui la malice parfaite, c'est-à-dire la plénitude de la malice, comme le dit saint Thomas. L'esprit de Satan le possédera pour lui inspirer tout le mal. Durant un court espace de temps, cet homme exercera sur le monde une puissance effrayante; les foules le suivront et l'acclameront et un moment on pourra croire qu'il aura détruit l'Église de Jésus-Christ.

Pour en arriver à ce point d'aveuglement et de malice les sociétés ont besoin d'être préparées d'avance. On ne tombe pas tout d'un coup aussi bas après vingt siècles de christianisme. *Nemo repente fit summus.* Les sociétés comme les individus n'arrivent au fond que par degrés. Qui donc va préparer les sociétés à accepter le règne de l'Antechrist et à se laisser marquer du signe de la bête? La franc-maçonnerie. Oui, c'est elle, cette Église de Satan, qui est chargée d'inoculer dans l'âme des sociétés et des individus, ce germe de malice et de révolte qui les feront accepter pour roi l'Homme de péché, l'Antechrist.

Quand le christianisme a paru sur la terre, c'était le démon qui régnait dans le monde, il était adoré partout, il avait ses temples et ses ministres. Pendant 300 ans cette Église de Satan a lutté contre l'Église de Dieu; celle-ci était obligée de se cacher sous terre dans les catacombes. Mais après cette lutte de trois siècles, où le sang des martyrs avait coulé à flots, l'Église de Dieu sortit de ses prisons et parut au grand jour. Alors l'Église de Satan rentra sous terre pour y tenir ses conciliabules et y célébrer ses arcanes. Vers la fin des temps elle sortira de là, puissante et organisée, pour reprendre les grandes persécutions des commencements du christianisme; mais ce sera la dernière lutte—avant le grand triomphe final de Jésus-Christ.

XX.

## Différends toujours regrettables

Les différends entre les fidèles et leur Ordinaire sont toujours regrettables, quelque bien qu'on en attend ou qui en résulte. Les ennemis de l'Église s'en réjouissent, et le diable en rit.

C'est pourquoi, nous nous permettons de conseiller à nos compatriotes des

Etats-Unis de faire beaucoup moins de bruit autour des griefs qu'ils peuvent avoir contre certains évêques et d'être plus expéditifs à les faire redresser. Moins de discussion et plus d'action. Que l'on forme avec les catholiques les plus éclairés un comité d'enquête; que ce comité étudie toutes les questions qui lui seront soumises et, si elles sont fondées, qu'il en fasse le plus promptement possible rapport au délégué apostolique. Celui-ci, nous en sommes sûr, écouterait avec bienveillance toutes les plaintes, pourvu qu'elles soient formulées avec déférence; et justice sera rendue à qui de droit.

La Tribune, de Woonsocket, nous rapporte que Mgr O'Connell, évêque de Portland, Maine, aurait l'intention de supprimer l'usage du français dans les églises catholiques de son diocèse, que même, il aurait manifesté son désir à ses conseillers épiscopaux en leur enjoignant de le prendre en considération.

Le même journal signale le cas de Waterville, où une nouvelle paroisse vient d'être constituée avec 60 familles irlandaises, plus de 200 familles canadiennes françaises, et un curé irlandais, l'abbé Keely.

Il ne nous appartient pas d'apprécier publiquement la conduite de Mgr O'Connell, cependant nous croyons devoir engager nos compatriotes à être fermes mais prudents. Pour régler de telles difficultés, sans faire de tort à l'Église, il faut aux intéressés beaucoup de tact et ne pas perdre de temps à faire des discussions plus oiseuses qu'utiles à la fin que l'on veut atteindre.

J. B.

## L'Instruction obligatoire au Manitoba

Le Canada du 14 octobre publiait, sans commentaires, la note suivante:

"Une dépêche de Winnipeg annonce que le bureau d'éducation de la province de Manitoba s'occupe actuellement de la question de l'Instruction obligatoire et que son avocat prépare actuellement un projet de loi qui sera discuté d'abord en comité et qui, après avoir été approuvé par le Bureau, sera soumis à la législature provinciale."

Voilà nos appréhensions qui se confirment. Nos lecteurs ont sans doute encore à la mémoire cette entrevue que notre collaborateur, M. L. Haccault, a eue le 26 avril dernier avec l'hon. Agnew, ministre du gouvernement Roblin, au cours de laquelle, M. Agnew fut obligé d'admettre que son gouvernement avait l'intention de rendre l'Instruction obligatoire au Manitoba. Nous avons alors énergiquement dénoncé ce projet comme attentatoire à la liberté scolaire qui doit être la base de tout système d'Instruction publique.

"La manière dont je comprends l'Instruction obligatoire, a dit M. Agnew, c'est que les parents seraient légalement obligés de procurer l'éducation à leurs enfants, et que ces enfants recevraient cette éducation dans les écoles publiques de leur district scolaire."

Or, comme l'école publique au Manitoba tend à devenir toujours de plus en plus protestante ou neutre, il s'ensuit que les catholiques, en vertu de la nouvelle loi, seront obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles que leur conscience réprouve.

Ce n'est qu'une des tristes conséquences de l'arrangement Laurier-Sifton. L'avenir nous en réserve d'autres.

J. B.

## M. Arthur Turcotte

L'hon. Arthur Turcotte, protonotaire de la cour supérieure à Montréal, est mort subitement jeudi dernier. Il était le fils l'hon. J. E. Turcotte, C. R.

M. Arthur Turcotte appartenait au parti libéral. En mars 1874, il se fit élire député de Trois Rivières et, le 4 juin 1878, il était appelé par M. Joly à la présidence de l'Assemblée. Il fit partie du cabinet Mercier en 1887, comme ministre sans portefeuille, mais l'année suivante, il obtint celui de procureur-général. Et M. Mercier le nomma, en 1890, protonotaire de la cour supérieure à Montréal. Comme député il a à son crédit plusieurs projets de loi amendement le Code Civil.

L'histoire dira, lorsque cette tombe sera fermée, que l'hon. Arthur Turcotte fut surtout un bon et fidèle libéral, ce qui n'est pas un titre assez notable pour le faire passer à la postérité. Il eût été bleu, que nos derniers neveux n'auraient pas moins oublié sa mémoire.

A. C.

## L'entente anglo-russe

Le Spectator, importante revue anglaise, publie un article sur la nécessité d'un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre. C'est la Turquie qui ferait les frais de ce rapprochement, dirigé également contre l'Allemagne.

En voici les passages essentiels:

"A notre avis, nous devrions dire carrément aux Russes que nous ne considérons plus le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman comme un intérêt anglais essentiel, et que, bien que nous ne soyons pas disposés à admettre la destruction des royaumes indépendants de la péninsule des Balkans, nous ne regarderons pas la présence de la Russie sur le Bosphore comme un danger, et nous n'aurions rien à dire contre l'absorption par la Russie des parties de l'Asie Mineure dont la possession va naturellement avec la possession de Constantinople.

"Pour le restant de l'Asie Mineure, la Russie s'arrangerait avec la France, l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne; mais, pour notre part, nous devrions lui faire comprendre de façon claire, que nous avons cessé de regarder Constantinople comme un point de la terre que la Russie ne saurait occuper sans se mettre en guerre avec la puissance britannique.

"Nous devons l'assurer que le sultan n'est plus notre allié et que, si la France, l'Autriche et l'Italie reçoivent des dédommagements nécessaires, et si l'intégrité des Etats des Balkans est respectée, nous laisserons s'accomplir à leur heure les aspirations séculaires de la Russie du côté de la Turquie."

## Aux retardataires

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement sont priés de ne pas négliger davantage de s'acquiescer de ce devoir. L'abonnement est payable d'avance.

La plupart des maux de tête proviennent d'un estomac en mauvais état ou d'une maladie de cœur, c'est pourquoi il est peu utile de chercher à les guérir par des remèdes appliqués sur la tête.

Il en est de même des maladies de la foi. On ne les guérit pas facilement par un simple travail intellectuel, mais elles cessent d'elles-mêmes dès que l'ordre est restauré dans le cœur.

R. P. A. M. WELLS, F. P.

### Nations catholiques et nations protestantes

M. Yves de la Brière vient de traiter dans les *Etudes*, avec des documents précis et récents, un sujet ancien, mais toujours plein d'intérêt : "Nations protestantes et nations catholiques."

La question dont s'occupe le distingué publiciste touche à la thèse développée, il y a un demi-siècle déjà, par le pasteur Napoléon Roussel, en vue d'établir la supériorité des peuples où prévalut la Réforme, thèse que reprit vingt ans plus tard M. Emile de Laveleye. L'économiste démarqua la plupart des arguments du pasteur, sans faire à celui-ci l'honneur de le citer une seule fois. Quant à la conclusion, elle est la même chez les deux apologistes du protestantisme et elle peut se résumer en ces lignes :

"D'un bout à l'autre de l'univers, les nations protestantes sont en pleine voie de prospérité économique, tandis que les nations catholiques tombent dans la décadence. C'est que la Réforme du XVIIe siècle a inoculé aux peuples qui l'ont adoptée, l'esprit de libre recherche et d'activité dans tous les domaines. Tandis que la foi passive et aveugle imposée par Rome à ses adeptes, engourdit les énergies et les frappe d'irréparable stérilité."

L'argumentation de N. Roussel et d'E. de Laveleye est très démodée aujourd'hui, au moins dans les milieux scientifiques. C'est à une question de race, greffée d'une question d'éducation, que les sociologues contemporains rattachent communément et le progrès de la souche anglo-saxonne, et la déchéance des néo-latins.

A vrai dire, le problème nous paraît plus complexe. Il est sans doute des races qui, après une période brillante, subissent une éclipse. Mais ce n'est pas fournir une explication que d'attribuer le recul ou la marche en avant à une différence de races. Du moins faudrait-il dégager les causes d'ordre moral, d'ordre politique, d'ordre économique, etc., qui conduisent une race vers son apogée ou vers sa dégradation.

Il importerait aussi de savoir exactement en quoi consiste la "prospérité" et la "déchéance," et s'il suffit, pour émettre un jugement définitif à cet égard, de considérer uniquement le nombre des chevaux-vapeur et le commerce mondial, sans tenir compte, soit du bien-être effectif de la généralité, soit de l'essor scientifique, littéraire, social, moral ou religieux.

En attendant, reproduisons ce qu'écrivait jadis, à propos du livre de M. Roussel, un critique peu suspect de tendresse pour les catholiques, John Lemoine, du *Journal des Débats* :

"Nous avons ouvert ce livre avec le désir d'en dire tout le bien que nous pourrions; mais, avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de le considérer ni comme un bon livre, ni comme une bonne action."

"Cette lecture serre le cœur; elle indignerait et elle révolterait, si l'auteur n'était, nous en sommes convaincus, un homme digne de respect..."

M. Napoléon Roussel démontre, à grand renfort de chiffres, que les protestants sont infiniment plus heureux dans ce monde que les catholiques; qu'ils ont plus de rentes, plus d'actions industrielles, plus de couverts d'argent, plus de chemises et plus de bottes. Jusqu'à présent, nous avons toujours cru qu'au jour du jugement dernier, Dieu mettrait d'un côté les bons, et de l'autre les méchants. Mais, dans le système de M. Roussel, l'humanité est partagée en deux catégories: celle des gens gras et celle des gens maigres. Dieu ne sondera plus les reins et les cœurs, mais les estomacs.

"Et puis, observe plus loin John Lemoine, si l'argument tiré du chiffre des impôts prouve en faveur des protestants, il faudra en conclure que la religion "juive" actuelle est encore plus vraie que la religion "réformée": qui pourra nier, en effet, que les israélites français ne payent aujourd'hui plus de patentes et plus de contributions mobilières que les protestants eux-mêmes?"

John Lemoine semblait admettre que les faits allégués par les champions du protestantisme fussent exacts. Or, le passage qu'on va lire, et que nous extrayons des *Etudes*, montre combien les observations faites par Roussel, de Laveleye et tous ceux qui emboîtent le pas à ces deux publicistes, furent superficielles :

"Que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique aient aujourd'hui une prospérité fort brillante, surtout en comparaison de la France, de l'Autriche, de l'Espagne, nul ne peut raisonnablement y contredire. Mais est-il également exact de dire que tous les pays protestants éclipsent tous les pays catholiques? N'y a-t-il, en fait, que des progrès d'un côté, que décadence de l'autre?"

"La couronne britannique compte un nombre important de sujets catholiques

en Angleterre, en Irlande, au Canada, en Australie et ailleurs. Les Etats-Unis comptent 12 millions de catholiques, et aucune des confessions "réformées" de la grande république n'est aussi nombreuse ni aussi cohérente. Les catholiques, en Allemagne, sont plus de 20 millions, soit un grand tiers de l'empire; ils dominent dans plusieurs des Etats et plusieurs des provinces les plus riches, nous le verrons; ils forment le parti le plus notable du Reichstag. Donc, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis ne sont pas, purement et simplement, des "nations protestantes," et il n'est pas juste de mettre tous leurs succès à l'actif du seul protestantisme.

"D'autre part, quand l'Espagne, l'Autriche, la France dominaient le monde, elles étaient sans doute des nations catholiques: mais précisément aujourd'hui qu'elles subissent une décadence relative, une partie plus ou moins notable de leurs populations vit sous l'influence de forces très anticatholiques: révolution, libre pensée, franc-maçonnerie, protestantisme, finance juive. Tout ceci est vrai même en Espagne, davantage en Autriche, et combien plus en France sous la troisième République! Donc, ces trois pays ne peuvent être nommés, sans réserve, des nations catholiques."

"Et puis on devrait étendre le parallèle à un plus grand nombre de peuples. On devrait nous montrer si les Etats protestants de Danemark, de Suède et de Norvège ont conquis une supériorité transcendante."

"Il faudrait aussi ne pas oublier l'Italie, qui, malgré la part qu'a prise la révolution dans ses destinées, reste un peuple en grande majorité catholique. Or, de 1800 à 1900, l'Italie montait de 15 à 32 millions d'habitants. La voilà devenue grande puissance militaire, maritime, commerciale. Plus heureuse que nous, elle voit aujourd'hui ses fonds publics atteindre 105 et davantage. Son budget réalisait 41 millions d'excédent pour 1900-1901, et, pour 1901-1902, un excédent de 63 millions!"

"A côté de la Hollande, en majorité protestante, la Belgique, en majorité catholique, ferait-elle mauvaise figure?"

### Notes Religieuses

#### Mgr HARKINS

On annonce que Mgr Harkins, évêque de Providence, R. I., sera nommé coadjuteur de Mgr Williams, Archevêque de Boston, avec droit de succession.

#### Mgr DUHAMEL

Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa est parti le 11 du courant pour un voyage à Rome. Monseigneur sera de retour à la fin de novembre.

#### LES CONGREGATIONS ESPAGNOLES

Le bruit court que le gouvernement espagnol prépare un projet de loi plaçant sur la base du droit commun toutes les congrégations ou associations religieuses, à la seule exception de celles dont la situation privilégiée est spécialement garantie par le concordat.

#### NOUVELLE PAROISSE

Sa Grandeur Mgr Bégin, a inauguré dimanche dernier la nouvelle paroisse de Notre Dame des Laurentides, formée du démembrement de Charlesbourg, de Lorrette et du lac Beauport, comprenant en tout cent vingt-cinq familles. M. l'abbé Charles Godbout en est le curé. La bénédiction solennelle de l'église a eu lieu le même jour.

#### NOUVEAU CARDINAL

On dit que l'archevêque de Rio de Janeiro, Mgr Arsovelde Calvacanti, sera fait cardinal, à un prochain consistoire. L'Eglise compte plusieurs millions de fidèles dans l'Amérique du Sud et fait tous les jours de nouvelles conquêtes. Cette nomination aura certainement pour effet d'accroître la propagande de la Foi chez ces peuples.

#### MORT DE L'EVÊQUE DE VALENCE

On annonce la mort de Mgr Cotton évêque de Valence, décédé à Saint-Simon-de-Pressieux, dans l'Isère, à quatre-vingts ans.

Mgr Cotton, originaire de ce pays, était curé de la cathédrale de Grenoble lorsqu'il fut nommé évêque de Valence, en 1875. Il n'a pas quitté cet évêché.

En 1883, notamment, il fut un des cinq prélats déferés au conseil d'Etat pour la publication du décret de la congrégation de l'Index contre les manuels d'enseignement civique. Son zèle catholique lui valut trois suspensions de traitement, et, à l'heure actuelle, il était frappé de cette peine depuis cinq ans.

La mort de Mgr Cotton porte à 14 le nombre des évêques français vacants. Le nombre des évêques frappés, à l'heure actuelle, de suspension de traitement, est de 12.

### A bas l'athéisme !

Le célèbre économiste A. Leroy-Beaulieu, éconeur par l'attitude scandaleuse du congrès de la Libre Pensée, de Paris, vient d'avoir un geste superbe. Il a adressé aux journaux la lettre suivante, qui met en pleine lumière et la nécessité de la religion et le grotesque des déclarations des francs-maçons. Nous la soumettons aux méditations des libres penseurs de tout poil.

Monsieur le Directeur,

Le congrès de la libre pensée qui siège à Paris s'est donné pour programme de faire prévaloir la morale sans Dieu. Si peu d'autorité que possède un tel congrès, la Ligue nationale contre l'athéisme, dont j'ai l'honneur d'être le président, semblerait manquer à son devoir si elle ne protestait contre pareille prétention.

Fondée par des philosophes tels que Jules Simon et Adolphe Franck, ouverte également aux catholiques, aux protestants, aux juifs, aux penseurs libres, la Ligue contre l'athéisme s'adresse, par-dessus les barrières confessionnelles, à tous les hommes qui sentent que pour les peuples modernes, et pour la démocratie française notamment, il n'est pas à l'heure actuelle de plus grave péril que l'athéisme.

Sous le couvert de la libre pensée, c'est bien l'athéisme qu'entend glorifier le présent congrès. Sous le prétexte d'émanciper les consciences et d'achever la séparation des Eglises et de l'Etat, c'est au service de l'athéisme qu'il prétend mettre les pouvoirs publics et l'enseignement national.

Cette mainmise de l'athéisme sur l'Etat et sur le pays, cet accaparement moral de l'âme française, nous ne saurions nous y résigner, comme penseurs, ni comme libéraux, ni comme patriotes, nous qui professons que la démocratie ne pourrait impunément se passer du sentiment religieux, et qu'un peuple ne saurait être libre sans la liberté religieuse.

Nous n'admettons point que Dieu soit exilé de la terre de France, ainsi qu'un roi détroné. A trop de prétendus libres penseurs, Dieu apparaît comme un tyran contre lequel doivent s'insurger les peuples affranchis. Ils semblent se le représenter, à la façon des imagiers du moyen-âge, ainsi qu'un monarque couronné d'un diadème impérial où d'une tiare pontificale; et dupes de cet anthropomorphisme enfantin, ils enseignent aux foules que la déchéance de ce roi des cieux doit suivre celle des rois de la terre, comme si l'intelligence humaine ne pouvait respirer librement que sous un ciel vide.

Méconnaissant la valeur morale et la valeur sociale du sentiment religieux, les promoteurs du congrès accusent la religion d'être un instrument de domination et ses défenseurs d'être les fauteurs ou les complices d'une entreprise d'asservissement. L'accusation pourrait se retourner contre les plus bruyants des propagateurs de l'athéisme. Loin d'être les champions de la liberté de conscience, beaucoup ne rougissent pas de la refuser à leurs compatriotes chrétiens. Loin de s'inspirer uniquement de convictions désintéressées, leur zèle obéit trop souvent à des passions sociales ou à des ambitions politiques. S'ils promènent dans nos rues les laïques processions de la libre pensée, n'est-ce pas pour fanatiser les masses ignorantes et les entraîner plus aisément à la conquête du pouvoir et à l'assaut de la richesse?

En enlevant aux classes populaires toute foi religieuse et toute espérance surnaturelle pour concentrer toutes leurs aspirations sur les biens de ce monde, ils comptent recruter de plus dociles prosélytes pour le nouvel évangile socialiste. Font-ils fi de tous les dogmes du passé, c'est pour y substituer les utopiques promesses du futur Eden humanitaire, comme si, de tous les paradis dont peut rêver le cœur de l'homme, le plus chimérique n'était pas ce prochain paradis terrestre.

Certes, il nous est permis d'espérer que nous saurons introduire dans la vie humaine plus de justice, plus d'amour, plus de fraternité. Mais pour mener à bien cette grande œuvre, il faut lui donner d'autres fondements que l'athéisme et le matérialisme.

Aux sectaires de la libre pensée, qui prétendent consigner à leur profit les hautes aspirations de la démocratie contemporaine, on a le droit de rappeler que ce qu'il y a de plus noble et de plus sain dans ce qu'ils nomment les idées modernes a ses racines au fond de la Bible et de l'Evangile. Les libres penseurs sont mal venus à s'en arroger le monopole. Au lieu d'être en conflit avec la foi religieuse ou avec l'esprit chrétien, les grands rêves de paix, de justice, de fraternité universelle, ne sauraient pleinement se réaliser qu'à l'abri du sentiment religieux.

Comment les promoteurs du congrès ne l'ont-ils pas compris? Lier la cause de la paix, ou comme s'exprime leur programme, lier le "pacifisme" à la libre pensée, ce n'est pas seulement discréditer une cause déjà compromise par les outrances des internationalistes et les blasphèmes des anti-patriotes, c'est méconnaître les

services que rendent au rapprochement des peuples les croyances religieuses qui chevauchent par-dessus les frontières.

Voulons-nous établir le règne de la justice et de la paix entre les individus et entre les classes, entre les nations et entre les races, gardons-nous d'arracher de la tête et du cœur des hommes la double notion de la fraternité divine et de la fraternité humaine. Séparer ces deux idées connexes que la foi des siècles a comme tressées ensemble, c'est affaiblir la seconde en lui enlevant la force qu'elle tire de la première.

Ne sont-ce pas là des vérités qui s'imposent à tout esprit loyal, affranchi des préjugés vulgaires? Mais à en juger par leurs premières réunions, combien de ces pontifes de la "libre pensée" méritent-ils d'être regardés comme des esprits libres?

Ce n'est pas une mince consolation pour notre amour-propre de patriotes de songer qu'un tel congrès est international. N'importe, au risque de paraître le prendre au sérieux, nous protestons contre ces violences et ces inepties, et autant qu'en valent la peine les tristes exhibitions de sectaires sans autorité, nous invitons les Français dont elles blessent la foi ou la raison à joindre leurs protestations à la nôtre.

### Pourquoi les nègres sont-ils noirs ?

Il faut évidemment se garder d'admettre aveuglément la théorie des causes finales, afin de ne pas courir le risque de se voir appliquer la boutade classique que donne des "causefinaliers" une définition des plus désoobligeantes, mais il est permis cependant de se dire que, la nature ne laissant en somme rien au hasard, il doit y avoir une explication plausible à chercher et à trouver pour tous les faits naturels. Aussi bien, si nos philosophes et nos savants modernes sont à peu près unanimes à rejeter bien loin d'eux la doctrine de la Providence comme celle des causes finales, ils admettent celles de l'évolution et de l'adaptation au milieu, et arrivent, en dernière analyse, à la plupart des conclusions qu'adoptaient leurs prédécesseurs plus croyants.

La taupe est presque aveugle, parce qu'elle n'a pas besoin de voir bien clair, étant donné que sa vie se passe dans les ténèbres de galeries souterraines. Voilà une proposition parfaitement rétrograde et qui ferait sourire un physiologiste, puisqu'elle explique un fait par l'intervention surannée d'une cause finale. La taupe est presque aveugle, parce que sa vie se passant dans les ténèbres de galeries souterraines, le sens de la vue lui est moins utile qu'il ne l'est aux autres animaux: les organes de ce sens se sont donc atrophiés peu à peu, au fur et à mesure que se succédaient les générations; au cours des âges, le genre taupe a évolué, et, s'adaptant à son milieu de vie, en est venu à perdre l'usage intégral des organes dont il n'avait qu'un besoin minime. Voilà par contre une proposition énoncée dans le plus pur jargon physiologico-transformiste et que ne se refuserait pas à admettre le plus darwinien des naturalistes. Il n'a fallu que deux siècles de travaux et de recherches pour parvenir à la connaissance des lois naturelles nombreuses permettant de s'exprimer de façon aussi claire.

C'est donc du côté d'une adaptation au milieu qu'il faut aller chercher la réponse à cette question d'apparence insoluble. Pourquoi les nègres ont-ils la peau noire ?

Mais tout d'abord, il semble que ce soit par suite d'une véritable hérésie scientifique que les races vivant sous les climats tropicaux ont la peau chargée de piment noir. Les notions classiques de physique que nous devons à l'Alma Mater nous ont appris autrefois que le noir est précisément la couleur la plus absorbante pour les radiations caloriques, et toute tentative d'explication téléologique se heurte à ce fait qu'il convient de considérer comme acquis. Il semble donc que, du fait même que la peau des nègres est noire, ceux-ci voient augmenter pour eux le supplice de la chaleur solaire.

Il faut, cependant, ne pas aller trop loin dans cette voie, et, avant d'accuser la nature d'inconséquence, se demander s'il n'y a pas à incriminer seulement notre ignorance.

Les expériences de Duclaux sur la puissance chimique de la lumière — ce que l'on appelle l'actinisme chimique — comparée à la puissance chimique de la chaleur ont montré que la chaleur, dont l'action décomposante (autrement dit comburante) est, par elle-même, très faible, acquiert une puissance très considérable à la lumière.

On sait que la physique moderne admet une seule et même cause pour les effets lumineux et pour les effets caloriques; on admet que les deux causes qui les produisent agissent ensemble et disparaissent au même instant. De même, l'action chimique de la lumière à la même cause que l'action lumineuse proprement dite, ou encore les deux causes agissent ensemble et disparaissent également.

L'objection principale, la seule même que l'on puisse faire à l'hypothèse d'une cause unique, c'est la diversité des effets observés. Il n'existe, en effet, aucune analogie entre une sensation lumineuse et une sensation calorique, mais si ce fait est incontestable, il ne constitue pas cependant un obstacle insurmontable à l'adoption de l'hypothèse d'une cause unique, puisque la nature d'un effet dépend bien plus de la nature de l'organe, du corps, de l'appareil dans lequel cet effet se manifeste que de la nature même de la cause. On peut objecter également que les divers effets ne coexistent pas nécessairement. Mais on peut répondre que réagir ou ne pas réagir sous l'influence d'une cause déterminée, c'est répondre d'une façon différente à l'action de cette cause, tout aussi bien que réagir diversement. Cette objection n'est donc en somme qu'une forme de l'objection précédente, et il n'y a pas lieu de s'y arrêter davantage.

Il est permis par conséquent d'admettre que les phénomènes caloriques, chimiques et lumineux ne sont pas autre chose que trois modalités différentes d'un phénomène unique, que la science contemporaine comme un ensemble de vibrations ondulatoires de l'éther.

En l'espèce, d'ailleurs, la question purement causale n'a qu'une importance secondaire, et tout l'intérêt réside dans le fait de savoir que, pour lutter avec efficacité contre l'action brûlante de la chaleur solaire, il suffit de se protéger contre sa radiation lumineuse.

C'est ainsi que le physiologiste italien a Mosso a pu montrer que les effets de brûlure produits sur la peau de l'homme qui séjourne dans les hautes montagnes sont très grandement atténués quand on noircit la peau avec du noir de fumée. C'est ainsi que pour protéger les yeux contre la réverbération fatigante des glaciers qui produit fréquemment des ophtalmies consécutives à de véritables brûlures superficielles de la cornée il est efficace d'abriter les yeux derrière des verres noirs. C'est ainsi qu'à l'époque, hélas! déjà lointaine, où je servais mon pays dans un Corps alpin, nos chefs ne pouvant pas — "nummis deficientibus" — donner à chaque troupière des lunettes noires nous faisaient peindre en noir les paupières et tout le pourtour des yeux.

Or, les travaux des physiologistes montrent que la température interne du corps humain ne varie pas de plus de 1° C. quand la température du milieu ambiant s'élève: différentes causes de déperdition — et l'évaporation sudorale surtout — agissent pour que la chaleur transmise de l'extérieur soit rapidement éliminée et ne puisse pas faire s'élever dans des proportions sensibles la température propre du corps.

Il s'ensuit que lorsque l'homme est soumis à l'action d'une chaleur solaire intense, comme c'est le cas par exemple dans les pays tropicaux, les seules atteintes qu'il ait à redouter réellement son organisme sont celles des radiations lumineuses et des radiations chimiques. Or, les unes et les autres sont arrêtées par les pigments noirs, qui sont à peu près totalement inactives.

Tout apparaît donc à ce sujet comme étant pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pour se garantir contre la chaleur, le port de vêtements blancs et de vêtements flottants est absolument indiqué. Mais lorsque les téguments doivent être directement exposés aux atteintes de la chaleur solaire le port d'un épiderme noir, si pareille expression peut être admise, est également très indiqué. S'il n'est plus de mode de déclarer que les nègres sont noirs afin qu'ils aient moins chaud, on est cependant en droit de dire sans que les physiologistes les moins téléogonistes puissent y rien reprendre, que l'épiderme humain, soumis à l'action habituelle des radiations solaires intenses, réagit de façon à s'adapter le mieux possible à son milieu de vie, et que cette réaction se manifeste par la dissémination à la surface cutanée de pigments foncés, dont la présence combat utilement l'effet nocif des radiations lumineuses et chimiques.

C'est d'ailleurs une explication qui rend compte de la formation du hâle sur les épidermes les plus pâtres de lis et de rose quand ils sont exposés longtemps au soleil.

FRANCIS MARRE.

## C'est une infamie

Il faut que l'instruction que l'on donne à l'enfant soit toute saturée de religion, et que l'on ne se contente pas d'une simple leçon de catéchisme une demi-heure par jour. Il faut que l'instruction religieuse soit de l'éducation, c'est-à-dire un enseignement pratique — ou mieux — une vie religieuse vécue par l'enfant sous la direction de ses maîtres.

Et j'ajoute que cette éducation de l'enfant est la seule naturelle, la seule vraie; l'enfant est la seule nature pour connaître son intelligence est faite pour connaître le vrai et son cœur pour aimer le bien; et lui, l'enfant, il est fait pour pratiquer la vertu et éviter le mal.

Le protestant Guizot avait donc raison de dire: "Il faut autre chose que les gouttes de la science humaine pour apaiser la soif religieuse de l'humanité." Et ce proverbe chinois est donc vrai: "Les talents sans vertus sont des esclaves sans maîtres; ils ne sauraient se bien conduire et sont capables de tout." Du reste, le grand philosophe Platon n'a-t-il pas affirmé que: "Toute espèce de science séparée de la vertu, n'est qu'une aptitude à mal faire."

En présence de ce principe que faut-il penser de l'école publique, ou de l'école neutre? — L'école publique, l'école neutre aux Etats-Unis et partout (a) c'est une monstruosité dans l'ordre naturel; (b) c'est une infamie dans l'ordre moral; (c) c'est un crime dans l'ordre religieux; (d) c'est une barbarie dans l'ordre social.

(a) C'est une monstruosité dans l'ordre naturel — ou c'est le développement exclusif des facultés intellectuelles et l'ignorance absolue des facultés morales de l'enfant.

L'homme, avons-nous dit, est composé d'intelligence et de cœur, de jugement et de volonté. La culture de l'intelligence pour l'homme intellectuel, la culture du cœur pour l'homme moral. Cultiver uniquement l'intelligence et laisser le cœur à la merci des passions de l'homme et des scandales de la vie, c'est former un intellectuel sans doute, mais c'est laisser grandir un immoral, — souvent jusqu'à la brutalité. Et comme résultat, cette éducation de l'intelligence, à l'exclusion de celle du cœur, c'est, passez-moi la comparaison, mettre une tête d'homme sur un corps d'animal. La tête a beau être géniale et le corps idéal, c'est toujours monstrueux, n'est-ce pas?

(b) C'est une infamie dans l'ordre moral. Oui, il est infâme de mettre dans les mains d'un enfant une arme meurtrière sans lui apprendre à la manier; et l'instruction sans religion, c'est cela.

(c) C'est un crime dans l'ordre religieux. Les parents ont un devoir à remplir vis-à-vis de leurs enfants: celui de les instruire dans la religion avant tout. Or, en envoyant leurs enfants aux écoles publiques, ils manquent à ce devoir. Aussi, l'Eglise dans sa vigilance toute maternelle pour le salut de ses enfants ne cesse-t-elle pas par la voix de ses pontifes, de ses évêques et de ses conciles de détourner l'enfance et la jeunesse de l'école neutre. Elle use même des peines de l'excommunication contre les parents qui persistent à envoyer leurs enfants aux écoles neutres malgré ses défenses.

(d) C'est une barbarie dans l'ordre social. Pour prouver cette assertion il suffirait de jeter les yeux sur les conséquences de l'école neutre. Tout de même raisonnons. Le principe de l'ordre social est celui de l'Autorité. Le principe de l'Autorité est la reconnaissance du maître et de ses représentants. Et la source de cette autorité, c'est Dieu, le maître souverain de toute chose. "Je suis le Seigneur." Mais comment voulez-vous reconnaître les représentants, si vous ne reconnaissez pas le souverain et comment voulez-vous reconnaître le souverain quand vous en entendez parler uniquement pour recueillir des dénégations, des railleries et des mépris à son adresse! Aussi le jeune peuple sorti de l'école publique sans autre formation sociale que celle reçue là, est un peuple anarchiste, socialiste. "Multipliez les écoles neutres, disait un chef socialiste dans une réunion de francs-maçons, et vous multipliez les pépinières de socialistes." — Or, l'anarchie et le socialisme, n'est-ce pas la barbarie?

Donc, il faut à nos Canadiens français des Etats-Unis des écoles paroissiales pour rester catholiques. Vous direz peut-être qu'il y a des groupes canadiens qui existent depuis des années et des années sans école et qui sont encore catholiques. C'est vrai; mais, avouons-le, ces Canadiens ont souffert énormément, au point de vue religieux, du manque d'écoles paroissiales. Et comme résultat, ils ne sont peut-être pas plus vicieux que d'autres, mais ils sont moins instruits de leur religion et partant moins fervents; — quelquefois indifférents et, hélas! souvent négligents jusqu'à l'abandon complète ou partielle de la pratique de la religion. Il ne faut

pas leur avoir tâté le pouls leur longtemps pour savoir quelle est leur maladie, et quelle en est la cause; — surtout quand il n'y a pas d'écoles paroissiales.

En plus, les enfants d'aujourd'hui, c'est la génération de demain, n'est-ce pas? Eh bien! me servant de la proposition du chef socialiste, citée plus haut, je vous dis: multipliez les écoles paroissiales et vous multipliez les paroisses, — au moins vous les maintenez en les augmentant et les fortifiant davantage.

L'école paroissiale, c'est le seuil de l'église.

JEAN BENOIT.

C. F. A.

## A propos d'un roman

Les journaux ont tant parlé de ce mauvais roman publié par le *Correspondant*, de Paris, dans lequel, l'auteur, un Français qui a reçu l'hospitalité à Montréal, il n'y a pas longtemps, dégoise contre les Canadiens français, nous ne osons pas qu'il soit nécessaire de nous étendre sur ce sujet.

Il est heureux malgré tout que ce roman ait été écrit. Il va ouvrir les yeux à certains de nos compatriotes toujours prêts à recueillir les épaves de la Seine.

M. L.-O. David a publié quelque part une protestation indignée. Nous en donnons à nos lecteurs les extraits suivants:

"Malheureusement, il y a parmi ceux qui nous visitent des Français au cœur léger, à l'esprit superficiel, des hommes habitués à ne voir que la surface des choses, à parler de tout sans rien approfondir, à porter des jugements légers comme des plumes d'oie, des boulevardiers à qui les grands sentiments, les pensées élevées, les nobles ambitions ne disent rien. Ils viennent ici en conquérants, se font inviter et recevoir dans nos meilleures familles, mangent bien et boivent sec, recherchent la flatterie et les adulations dont nous sommes malheureusement prodigues, et reconnaissent nos excès de bienveillance en se moquant de nous, quelquefois en nous vilipendant, en nous rapetissant à leur niveau. Ils n'ont pas même la reconnaissance de l'estomac.

Lechartier, qui vient de publier dans le *Correspondant* le roman infect dont les journaux nous ont parlé, appartient à cette école. Ceux qui l'ont choyé, dorloté, adulé, nourri, abreuvé, doivent regretter de s'être laissé prendre à ses façons mielleuses et à ses facéties plus ou moins spirituelles. Comment se fait-il qu'une revue française de grande valeur, qui compte parmi nous bon nombre de lecteurs, ait jugé à propos de publier une pareille élucubration, aussi injuste pour nous que dénuée de délicatesse, de savoir-vivre, de dignité. Ses abonnés et lecteurs canadiens lui feront-ils au moins sentir son inconvenance?

Lechartier a choisi tous les personnages de son roman, hommes et femmes, dans le monde qu'il fréquentait, dans un monde très hospitalier pour les étrangers. Il faut voir comment il les traite et dépeint, comme il se plaît à les ridiculiser, à grossir leurs imperfections physiques ou intellectuelles. Le personnage dont il se sert pour donner libre cours à sa verve railleuse et insolente, porte le nom de Parennes, mais comme tous les autres personnages de ce drame, il est facile à reconnaître.

C'était un vieux garçon dévoyé, misanthrope, aigri, et qui n'ayant pu refaire à nos dépens sa fortune délabrée, nous prit en grippe, et se vengea sur nous des cruautés de la fortune à son égard. Il avait des amis parmi nos concitoyens les plus importants, des amis il en avait aussi dans un monde où la pensée l'emporte sur la pensée, et c'est d'après eux qu'il nous juge et nous accuse d'être tous des ivrognes. Le procédé n'est pas nouveau, ce n'est pas d'hier que les hommes légers, les sceptiques ou les viveurs s'inspirent de leur entourage et jugent de tout un peuple par ceux qu'ils ont connus sur les places publiques ou dans les cabarets.

Que pensent les bons Français, de ceux qui jugent de la France par les boulevardiers, ses romanciers et ses femmes galantes?

"Tous ivrognes", dit Parennes. Comme lui, sans doute, et ses amis.

Eh bien! il a menti, et il aurait changé d'opinion s'il eut levé la tête et regardé un peu au-delà du monde où il louvoyait. Il aurait constaté qu'ici, comme en France, en dehors des cercles où on boit et s'amuse, il y a, en bien plus grand nombre le monde où on travaille, où on pratique les vertus qui conservent et fécondent la race française. Ce monde-là ce n'est pas toujours celui qu'on voit lorsqu'on voyage, parce qu'il n'ouvre pas ses portes à tout venant.

Malheureusement, Lechartier démontre que nous ne tenons pas nos portes assez fermées au nez des mou-

chards. Il lance son cheval par-dessus toutes les barrières des convenances et fait une foule d'insinuations plus ou moins malveillantes pour nous.

"Ils n'ont ni art, ni littérature", dit ce vieux farceur de Parennes.

Il est vrai que les beaux-arts et la littérature ne sont pas aussi avancés au Canada qu'en France, mais s'il en était autrement ce serait un prodige. Ce qui étonne les gens d'esprit, c'est que, même sous ce rapport, nous ayons pu, malgré tant d'obstacles, faire tant de progrès, c'est que nous avons pu produire des poètes, des artistes et des orateurs que la France a couronnés, honorés, acclamés."

## Un apôtre des vagabonds et des abandonnés

Il vient de mourir à Liverpool un vieux prêtre catholique auquel la grande cité (elle compte plus de 700,000 habitants, non compris les faubourgs) a décerné les honneurs réservés aux premiers citoyens. C'est Mgr Nugent, ou plutôt le "Père Nugent" comme tout le monde, protestants et catholiques, l'appelait. A l'Hôtel de Ville, à la façade des grands clubs et de beaucoup de maisons particulières, les drapeaux étaient en berne. Tous les journaux, sans distinction d'opinions religieuses ou politiques, ont consacré au défunt les articles les plus élogieux.

Le Père Nugent était prêtre de 1846. Pendant plus d'un demi-siècle, il a été dans la grande ville maritime l'âme de toutes les causes populaires, l'apôtre et l'initiateur de toutes les œuvres de relèvement et de miséricorde. Ce n'était ni un savant, ni un polémiste. C'était l'homme du peuple, un prêtre apôtre, un organisateur hors ligne; il avait à un haut degré ce que les Anglais appellent le "public spirit", c'est-à-dire l'intelligence des grandes causes qui intéressent la cité ou l'humanité.

L'abbé Nugent débuta comme vicaire et comme aumônier de prison. En étudiant de près, la vie de ses malheureux paroissiens d'occasion, il comprit la part qui revient dans la criminalité à l'abandon de l'enfance, à la détresse des filles-mères, aux misères du vagabondage dans les grandes villes. Une de ses premières grandes œuvres fut "le Refuge des enfants vagabonds". En 1861, ses recherches lui montrèrent qu'il y avait dans l'agglomération de Liverpool environ vingt-trois mille enfants sans foyer, sans affection, poussant au hasard. Le Père Nugent fut le "père" de ces petits malheureux à Liverpool, comme le chanoine Saint-John est le père de ces petits malheureux à Londres.

Certains soirs, il donnait la soupe et le logis à six cents de ces pauvres petits sans gîte. J'ai vu un spectacle analogue à Londres, dans le "Boys Refuge" du bon chanoine Saint-John. Cela ne s'oublie pas. Les quelques enfants mendians qu'on rencontre dans une ville de province ne donnent pas une idée de la détresse infinie et spéciale qui se lit sur les visages fanés des petits abandonnés qui errent par milliers — fruits du hasard ou du vice — dans les villes comme Londres, Paris ou Liverpool.

L'œuvre de l'enfance abandonnée ne fut pas la seule qu'il créa.

Il fonda également une maison pour les femmes repentantes, un asile pour les femmes pauvres sans domicile; une maison de la Maternité pour les pauvres filles tombées; une maison de la Providence pour les orphelines; une œuvre pour les prisonniers libérés. Il fut un des membres les plus actifs du mouvement de tempérance. Et comme si toutes ces œuvres ne suffisaient pas pour remplir une vie d'homme, il fonda, dès 1867, un journal *The Northern Press* qui est devenu aujourd'hui, sous le nom de *Catholic Times*, le principal organe hebdomadaire des catholiques anglais.

Sa mort fut un deuil public. La chambre de commerce, la municipalité, les tribunaux, la presse de tous les partis, les pasteurs anglicans rendirent hommage au prêtre catholique qui avait tenu une si grande place dans la ville. Parmi les centaines de télégrammes qui affluèrent auprès de Miss Nugent, la sœur de défunt, je relève le suivant, des Sandwichmen (hommes-réclame, camelots). Il est ainsi conçu: "Les Sandwichmen de Liverpool, réunis à l'Association de la Nourriture (Food association), envoient avec tristesse leurs hommages suprêmes au noble défunt, Mgr Nugent." Le prêtre catholique dont l'éloge funèbre est ainsi fait simultanément par l'élite d'une grande ville protestante et par les Sandwichmen, ce prêtre-là a été un grand homme de bien.

## CHOSSES SCIENTIFIQUES

**Le corps humain comme source d'électricité.** — M. Sommer, professeur à l'Université de Giessen, vient de faire d'intéressantes observations sur un phénomène lumineux produit par le frottement de la peau humaine sur les ampoules des lampes à incandescence électrique. En saisissant l'ampoule d'une petite lampe électrique, il observa une nuit que, toutes les fois que sa main touchait l'ampoule, cette dernière présentait une luminosité comparable à un brouillard lumineux et qui éclairait certaines parties de l'ampoule aussibien que ses doigts, même avant que le courant électrique ne fût fermé. Ce remarquable phénomène pouvait être reproduit plusieurs fois en frottant l'ampoule sur la main. Hâtons-nous de dire, toutefois, que l'expérience ne réussit point avec toutes les ampoules et que celles qui ont servi pendant quelque temps et qui présentent les dépôts sombres de particules de charbon bien connus risquent fort d'être en défaut. Lorsque, au contraire, c'est une lampe à incandescence nouvelle ou peu usée, ne contenant aucun conducteur métallique, qu'on frotte fortement sur la peau, par exemple du front ou du bras inférieur, et qu'on vienne à l'éloigner subitement de la peau, cette dernière présente la luminosité précitée. Si, après avoir retiré la lampe, on l'arrête tout d'un coup, on voit ses contours distinctement illuminés et, au milieu, on observe une tache brillante. Lorsque, après avoir frotté la lampe sur quelque partie du corps (le bras inférieur, par exemple), on en touche une autre, par exemple la joue, cette même luminosité se produit, même sans frottement, en vertu du simple contact, éclairant une partie de la figure. Si l'haleine frappe une lampe ayant été frottée sur quelque partie du corps, il se produit encore une luminosité bien marquée.

Les phénomènes en question seraient, suivant le professeur Sommer, d'un caractère partiellement physiologique, c'est-à-dire propre à l'organisme humain ou animal. Mais comme, d'autre part, une partie de ces phénomènes peuvent être produits aussi par frottement sur d'autres substances, une loi physique générale doit les régir en partie, loi qui, dans le corps humain, se présente sous des conditions spéciales. Cette luminosité est d'ailleurs susceptible de produire des effets photographiques. (*Revue gén. des sciences.*)

**Telegraphie sans fil.** — Un certain nombre d'expériences ont été effectuées sur des trains en mouvement, parcourant la ligne de Chicago à Saint-Louis. Pour cela, deux trains express avaient été équipés avec des appareils récepteurs de Forest; les expérimentateurs n'indiquent pas par quel dispositif ils ont remplacé l'antenne réceptrice: la prise de terre était réalisée par le rail de roulement.

Les signaux émis par les postes de Chicago et de Saint-Louis furent parfaitement reçus par le train marchant à une vitesse de 90 kilomètres à l'heure. On constata que, au passage des ponts métalliques, l'intensité des signaux reçus diminuait énormément et ceux-ci devenaient confus; les ponts jouaient donc le rôle d'écrans amortisseurs. Au contraire, à proximité de l'eau et sur les remblais précédant les ponts, l'intensité des signaux augmenta d'une façon surprenante.

L'intensité des signaux était maxima quand le train se déplaçait perpendiculairement à la direction du poste transmetteur; au contraire, elle diminuait et atteignait un minimum, quand le train faisait un angle de plus en plus aigu avec cette direction.

Le premier train ainsi équipé reçoit maintenant des dépêches privées à l'adresse des voyageurs; la Compagnie de Forest croit que ses trois postes de Saint-Louis, Springfield et Chicago, auxquels un quatrième poste pourra être adjoint à Bloomington, réussiront à assurer des communications permanentes avec le train.

**Une trop grande liberté a ses inconvenients.** — La statue colossale de la Liberté, de Bartholdi, érigée à l'entrée de la rade de New-York, est accusée d'un crime capital.

On avait constaté des difficultés considérables dans la transmission des dépêches par la télégraphie sans fil avec la grande cité américaine; une Commission fut constituée pour rechercher les causes de ce fait anormal, et elle est arrivée à cette conclusion que la statue en bronze agit comme une gigantesque réceptrice et qu'elle absorbe au passage toutes les ondes. On a fait jadis à la tour Eiffel cette mauvaise réputation.

La Liberté éclairant le monde, placée à l'entrée du grand port américain pour souhaiter la bienvenue à tous ses visiteurs, mais arrêtant au passage les dépêches, c'est une cruelle ironie. Bartholdi et les souscripteurs qui ont permis son œuvre auraient été bien coupables si, à cette époque, on avait connu la télégraphie hertzienne.

Voilà encore un crime à l'actif de la Liberté, comme les hommes l'entendent. On ne les compte plus!

## RESOLUTIONS

Voici les deux principales résolutions adoptées au Congrès des Canadiens français de l'Etat du Connecticut:

**Naturalisation.** — Considérant que la naturalisation est pour nous non seulement un moyen de faire valoir notre influence dans le milieu où nous vivons, mais de plus un devoir envers le pays qui nous donne le moyen de gagner la vie de la famille et qui nous protège par ses lois.

Résolu, que tous ensemble nous devons travailler à faire naturaliser citoyens américains par tous moyens sages et honorables ceux des nôtres qui ne se sont pas encore rendus à ce devoir, que nous engageons de plus ceux qui sont naturalisés à prendre une part active dans les affaires politiques locales et générales, en assistant aux caucuses des partis qu'ils préfèrent et à voter pour ceux qui sont choisis dans ces assemblées préliminaires sans égard à l'esprit du nationalisme ou d'amitié personnelle.

La langue française. — Considérant que l'usage de la langue française nous a sauvegardés du protestantisme dans les premiers temps de l'émigration canadienne aux Etats-Unis; considérant que la conservation de cette langue est encore aujourd'hui un sûr moyen de garder chez nos enfants la foi catholique, qu'elle entraîne nos jeunes gens à conserver l'esprit de race et les protège contre des alliances qui entraînent souvent la perte de la foi; considérant de plus que la connaissance de deux langues rend un homme deux fois plus utile à la société.

Résolu que nous devons faire tous nos efforts pour que l'enseignement du français ait la place qui est due dans nos écoles paroissiales, que nous devons exiger la pratique de cette langue dans la famille franco-américaine, prendre enfin tous les moyens pour que nos enfants l'aiment, la conservent et la parlent.

La prochaine convention des Canadiens français du Connecticut aura lieu à Bridgeport. Le comité d'organisation se compose des personnes dont les noms suivent: Rév. M. J. Desaulniers, Bridgeport, chapelain; N. P. Bissonnette, Bridgeport, président; George Beaudoin, Wallingford, 1er vice-président; S. Bélanger, Hartford, 2e vice-président; Dr Arthur O. Baribault, New-Haven, secrétaire; Alex. Commette, Bridgeport, trésorier; Joseph Gauthier, Waterbury, trésorier-adjoint; N. L. Provost, Hartford, sergent d'armes.

## Ca et là

### UN NOUVEAU MEFAIT DE L'ELECTRICITE

D'après le Dr Millener de Buffalo, le personnel des usines électriques serait sujet à une maladie spéciale, que ce docteur a observée dans un assez grand nombre de cas, à Niagara.

Dix-neuf des employés des usines de Niagara ont été soumis par lui à des observations qui lui paraissent concluantes: le voisinage immédiat de la machine à haute tension produit des troubles organiques de l'estomac, provoque la perte de l'appétit, la mauvaise digestion et la pâleur caractéristique d'un "blanc de chaux" d'après les rapports du docteur. Il attribue ce phénomène à l'influence chimique des radiations électriques ou de radiations de nature encore inconnue.

### CE QUE NOUS N'ENTENDONS PLUS

En Suisse, existe la coutume très pieuse d'un jeûne national et d'un jour de prières publiques pour la prospérité de la Confédération.

Cette institution, qui remonte au commencement du XVIe siècle, fut établie pour remercier Dieu d'avoir préservé la Suisse des guerres qui dévastaient alors l'Europe, et depuis elle s'est continuée en signe de consécration du pays tout entier à Celui qui est le Maître des peuples.

Cette année, la Diète fédérale, en fixant ce jour de jeûne national et de prières publiques au troisième dimanche de septembre, ajoute:

Cette cérémonie constitue bien la véritable fête de la famille helvétique. Nous sentons mieux, en ce jour, les sentiments de charité et de fraternité qui nous unissent.

Et tous, magistrats, éducateurs de la jeunesse, pères de famille et citoyens, elle nous met en face de notre conscience et nous permet de mieux comprendre nos devoirs réciproques envers nous-mêmes, envers les autres et envers le Dieu qui nous a fait naître dans un des pays les plus favorisés du monde.

Voilà un langage qui fera soupirer plus d'un esprit fort! Contentons-nous de dire: Heureux les peuples dont Dieu est le gardien des vertus patriotiques et des traditions milliales.

### Une autre question scolaire

L'on sait qu'un certain M. Gratton, d'Ottawa, conteste aux membres de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes et conséquemment à toutes les congrégations religieuses le droit d'enseigner dans la province d'Ontario sans avoir obtenu, au préalable, du bureau d'éducation de la province, chacun leurs diplômes d'instituteur. Il prétend que l'Acte de l'Amérique du Nord ne donne pas à ces instituteurs le droit d'enseigner dans les écoles sous le contrôle des commissaires.

L'affaire a été soumise à la Cour d'Appel de Toronto par le Lieutenant-gouverneur en Conseil et cette Cour devra répondre à la question suivante :

"Les membres des communautés ci-dessus mentionnées (y compris les Frères des Ecoles Chrétiennes et certaines communautés religieuses composées de personnes du sexe féminin, entre autres les Soeurs Grises), qui devinrent membres de ces communautés depuis l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, doivent-ils être considérés comme professeurs qualifiés dans le sens de l'Acte des écoles séparées et par conséquent éligibles pour être utilisés comme professeurs des écoles séparées catholiques romaines dans la province d'Ontario, alors qu'ils n'ont pas reçu de certificats les qualifiant pour enseigner dans les écoles publiques de la Province?"

La décision de la Cour d'Appel sera probablement soumise au Conseil Privé.

Nous espérons que les congrégations intéressées auront gain de cause, comme elles y ont droit, et que nous ne verrons pas naître dans Ontario une autre question scolaire.

A. C.

mouvement analogue fût constaté lors des élections générales, et trompât les espérances un peu chimériques du parti de la Sociale Démocratie.

### L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE JUGÉE PAR GUIZOT

Veut-on savoir comment M. Guizot, protestant, en présidant la Société pour l'encouragement de l'instruction parmi les protestants de France, formula avec beaucoup de gravité les dangers de l'instruction obligatoire et fit ressortir l'atteinte portée à l'autorité paternelle? Nous citons ses paroles d'après le Journal des Débats de 1865 :

"L'obligation légale de l'instruction est une intervention dans le domaine de la famille, une humiliation imposée, une contrainte apportée à l'autorité paternelle... La loi intervient quelquefois pour réprimer les abus graves de l'autorité paternelle, non pour imposer à l'autorité paternelle ses devoirs... Que sera-ce, si dans un grand Etat, de grands et répétés événements ont amené entre les familles de grands dissentiments religieux et politiques? L'instruction primaire obligatoire deviendra alors une exigence tyrannique : elle contraindra les parents ou bien à envoyer leurs enfants dans des écoles publiques qui n'auront pas leur confiance, ou bien à voir les inspecteurs de l'Etat entrer dans les familles pour s'assurer que l'instruction primaire y est en effet donnée.

des anciens fossés qui portent encore le nom de "Fosse aux lions", une partie des murs de l'ancien château-fort, que la vaillance de Charles d'Artois n'arriva pas à arracher aux Anglais et qui, par la suite, servit longtemps de prison.

C'est là que Jeanne d'Arc fut détenue au cours du cruel voyage qui la ramena du Crotoy au bûcher de Rouen, en décembre 1430.

La "tour de Jeanne d'Arc" est en bon état de conservation, et l'on prête au comte d'Eu l'intention de faire apposer sur les murs de la tour une plaque commémorative en l'honneur de la Pucelle d'Orléans.

Le World, de Toronto, annonce qu'il y aura bientôt des changements importants dans le cabinet fédéral. Sir W. Mulock, maître général des postes se retirerait pour faire place à M. Aylsworth, l'honorable M. Scott céderait son siège au Sénat à son fils M. d'Arcy Scott, d'Ottawa. Il aurait alors pour successeur soit M. A. Campbell, M. P., ou M. S. Calvert, M. P. Encore d'après le World, il n'est pas impossible que sir W. Mulock obtienne le siège laissé vacant à la Cour d'Appel par la promotion du juge McLennan à la Cour Suprême. Ce dernier était juge en chef de la Cour d'Appel. Le fait que le Soleil, de Québec, a publié ces rumeurs sans commentaires, nous fait croire qu'elles sont fondées.

Tel que prévu, nous apprenons à la dernière heure, que Sir Wm Mulock, sera nommé juge en chef de la nouvelle Commission d'Échiquier d'Ontario, avec un traitement annuel de \$10,000 et l'hon. M. Aylesworth sera assermenté la semaine prochaine comme Maître général des Postes.

### Choses et Autres

La prochaine session fédérale s'ouvrira probablement au commencement de février.

Il y aura bientôt, nous assure-t-on, une réunion des représentants des gouvernements provinciaux, dont le but sera de discuter la question de l'augmentation des subsides fédéraux aux provinces.

Le Progrès du Saguenay rappelle que les Artisans canadien-français, de Châteauguay, à l'exemple de leurs confrères, de Saint-Sauveur de Québec, ont aussi adopté le Carillon-Sacré-Cœur pour leur étendard particulier.

On constate un réveil général chez les catholiques italiens.

M. Péricoli, président de la Jeunesse catholique italienne, montre une grande activité. Le 2 septembre, il présidait à Bergame un Congrès de jeunes de la Lombardie et Vénétie; huit jours après, le 10, un nouveau Congrès à Cunéo, pour le Piémont. Des décisions importantes ont été prises.

On établit, aux Etats-Unis, une ligne téléphonique entre Dever-Omaha et Kansas City qui reliera les deux lignes de l'Ouest et de l'Est, celle de San-Francisco et celle de New-York.

Cette liaison opérée, on espère que l'on obtiendra les communications téléphoniques directes entre les deux grandes villes, c'est-à-dire sur une distance de 6,400 kilomètres.

Le 1er mars 1906 les nouveaux traités de commerce et le nouveau tarif douanier allemand entrèrent en vigueur. Ce dernier renferme la disposition dite "lex Trimborn". D'après cette disposition, l'excédent des recettes des douanes provenant des céréales — on a calculé que cet excédent pourra s'élever à 60 millions de marks en moyenne — ne sera pas versé dans les caisses de l'Empire, mais servira à la création d'un fonds spécial devant faciliter la réalisation de l'assurance en faveur des veuves et des orphelins; cette assurance doit être réglée par une loi avant 1911.

Les journaux anglais commentent le déclin des salaires en Angleterre, que marque le rapport du ministère du Commerce pour 1904 qui vient d'être publié.

Les Daily News font ressortir que ce déclin commença en 1901 et n'a fait que s'accroître depuis.

Plus de 800,000 personnes ont vu le taux de leurs salaires se modifier pendant 1904 : 16,000 par une augmentation qui se chiffre pour eux tous par environ \$6,000 par semaine; mais 785,000, par contre, par une diminution dépassant \$200,000.00 par semaine.

Le mouvement s'est encore accentué en 1905.

Une découverte des plus intéressantes vient d'être faite au cours des importants travaux qui s'effectuent en ce moment au château d'Eu. On a mis au jour, le long

ne sont plus écoutés à la cour de Russie. De son côté, la France refusait absolument de se mettre en tiers dans un accord russo-allemand. Entre les informations ci-dessus, la plus vraisemblable est assurément celle qui nous montre la Russie et la France opposant aux avances de l'empereur Guillaume une certaine réserve. Sans doute, l'attitude de l'Allemagne, pendant la guerre russo-japonaise, a été plutôt sympathique à la Russie, en apparence, du moins; mais il n'est pas difficile de deviner, sans être dans le secret des dieux, la satisfaction que ressentait l'Allemagne à voir la Russie s'engager pour des années et pour des siècles peut-être, en Extrême-Orient. Un haut personnage allemand disait, il y a quelque dix ans, à M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères en France: "Laissez donc, laissez donc les Russes s'enfoncer en Asie: l'Europe en sera allégée d'autant." L'expression dont se servait le personnage allemand était à la fois plus imagée et plus vive: et il est à peine besoin d'ajouter que quand il disait: "l'Europe," il fallait entendre l'Allemagne.

### Conseil aux jeunes gens

#### AYEZ DU DÉVOUEMENT

"Jeunes gens! Jeunes gens! ne dites pas comme je l'ai entendu répéter plusieurs fois, ne dites jamais qu'il n'y a rien à faire en notre siècle et que, si vous ne vous dévouez pas, c'est que vous ne savez à quoi vous dévouer. Tout est à faire, au contraire, et les plus belles causes, comme les plus pénibles souffrances, font appel à la fois aux sentiments chevaleresques qui naissent si facilement dans vos âmes. Loin de vous l'égoïsme! loin de vous la paresse lâche! loin de vous l'indifférence! que les ailes de votre jeunesse se déploient au souffle du dévouement, et volez où Dieu vous appelle pour la défense de l'Eglise et le salut des nations!" — (HERVÉ BAZIN.)

"Vous voyez votre frère courir au théâtre, arrêtez-le, avertissez-le, entrez dans une sainte tristesse, si le dévouement, envers Dieu et la société, vous dévore. Vous en voyez d'autres qui veulent s'enivrer, arrêtez-les le plus que vous le pouvez, par de bonnes paroles." — S. AUGUSTIN.

On voit dans l'histoire romaine que de hautes familles, des consuls, des généraux, de nombreuses légions se sacrifiaient volontairement pour apaiser les dieux et les rendre propices à leurs armées. Nous, chrétiens, nous craignons le dévouement?

Jeunes gens, rappelez-vous toujours l'histoire de ces jeunes chevaliers qui juraient devant Dieu et devant les hommes de se dévouer, corps et âme, à la défense du droit et de la Religion.

PATRIOTE.

### Le sommeil des catholiques

Nos compatriotes liront, sans doute, avec profit, ce que disait Montalembert aux catholiques français de son temps :

"Les catholiques de nos jours ont un goût prédominant et une fonction qui leur est propre : c'est le sommeil. Dormir bien, dormir mollement, dormir longtemps, et, après s'être un moment réveillés, se rendormir le plus vite possible, telle a été jusqu'à présent leur politique, telle leur philosophie, telle aussi, selon quelques-uns, leur habileté.

"Assurément il y a des exceptions; chacun les connaît; mais nous tenons pour certain que la généralité, l'immense majorité des catholiques français rentre dans la catégorie des dormeurs. Ne nous arrêtons pas à rechercher les causes de ce phénomène d'histoire naturelle. Bornons-nous à constater le fait et la position qui en résulte. Quand une voix par trop éloquente ou un acte de persécution trop violent trouble sa paix, il s'entrevoit un moment sa paupière et promène un regard terne et étonné sur le combat qui se livre au-dessus de sa tête. Il saisit au vol le nom de liberté, et il sait que cet aliment n'est pas à son usage. Là-dessus, il se retourne sur le flanc, se cache la tête sous n'importe quel voile grossier pour fuis la lumière importune, s'impatient en baillant contre l'indiscret qui l'a dérangé, et se rendort."

MONTALEMBERT.

Le docteur, à un malade qui le consulte : — La frayeur que vous avez eue a troublé les fonctions du cœur; par suite, la circulation du sang, et occasionné votre maladie? — Et qu'est-ce que c'est? — C'est cinq piastres.

Au banquet d'une exposition agricole de province : — Messieurs, fait le président, nous avons fait les choses en grand. Autant d'invités, autant de volailles!

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

#### ETATS-UNIS

Le congrès des Etats-Unis se réunira vers la mi-décembre. Il est peut-être un peu trop tôt pour parler déjà du message que le président Roosevelt adressera aux chambres. Néanmoins, un journal de Londres, le Morning Post, reçoit de son correspondant à Washington le résumé du programme que le président Roosevelt proposerait à la sanction du congrès. Il s'agit de remettre la doctrine Monroe à l'ordre du jour des discussions politiques. D'après le Morning Post, M. Roosevelt demandera que les Etats-Unis deviennent les tuteurs de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale, pour les raisons suivantes : Dans la situation actuelle, les Etats-Unis jouissent de privilèges existant à l'état vague, en vertu de la doctrine Monroe, qui conteste à toute puissance européenne le droit d'acquiescer des territoires dans l'Amérique latine par voie de colonisation ou d'achat. Mais comme conséquence de ces privilèges, les Etats-Unis ont aussi des charges; ils doivent être responsables de la conduite des républiques de l'Amérique du sud et du centre. Au cas où ces républiques résisteraient à de justes réclamations européennes, les Etats-Unis auraient à intervenir. Pour obtenir l'approbation de l'Europe et assurer une paix permanente entre elles et les Etats-Unis, M. Roosevelt proposerait de conclure des traités d'arbitrage pour régler tous les différends entre les Etats-Unis et les puissances européennes. Si les intentions du président Roosevelt sont bien celles que lui prête le correspondant du Morning Post, il est clair que le successeur de MacKinlay va tenter là un effort politique considérable, qui sera gros de conséquences.

Quant aux prétentions que nos voisins cultivent en vertu de la doctrine Monroe, elles sont quelque fois un peu trop arbitraires. Mais la force, souvent, prime le droit. C'est pourquoi les puissances européennes se voient chaque jour enlever de leur prestige sur les peuples de l'Amérique du sud.

—La convention municipale démocratique de New-York vient de choisir ses candidats en vue des prochaines élections. On sait que les pouvoirs du maire, M. MacClellan, expirent avec l'année 1905. La convention démocratique a décidé de présenter de nouveau aux électeurs le nom de M. MacClellan.

D'un autre côté, la convention municipale républicaine a choisi M. Chs. E. Hughes, de Manhattan.

#### ALLEMAGNE ET RUSSIE

Il y a quelques jours l'accord entre la Russie et l'Allemagne au sujet de leurs intérêts respectifs en Extrême-Orient était près de se faire. La France devait se rallier à ces deux puissances. Aujourd'hui, c'est différent.

Un des organes officiels de Saint-Petersbourg, le "Nouveau Temps", dit que l'intérêt de la Russie est de se rapprocher de l'Angleterre et de conclure avec elle un accord qui réglerait définitivement la question d'Extrême-Orient. Et l'on ajoute que les partisans d'un rapprochement entre la Russie et l'Allemagne

### UN PEUPLE QUI PRIE

La révolution pacifique qui, en ce moment, fait de la Norvège une nation absolument indépendante, en brisant son union presque séculaire, donne un vif intérêt à la lettre suivante, publiée par les Missions Étrangères. Mgr Fallize, vicaire apostolique de Norvège, y montre le bel exemple d'un peuple invoquant Dieu au milieu d'une crise d'où dépend son avenir national :

"L'histoire ecclésiastique nous apprend que, lors de la malheureuse "Réforme," le peuple norvégien n'a pas apostasié, mais que des princes étrangers lui ont ravi sa foi, tant par la ruse que par la violence. Pendant un siècle entier, il a résisté; mais, privé de ses évêques et de ses prêtres, trompé par les dehors du culte catholique dont se masquait l'hérésie, il se trouva enfin luthérien sans savoir comment le changement s'était opéré.

Le Bon Dieu a récompensé cette fidélité. Il a laissé à ce noble peuple le vrai baptême, qui rend les âmes catholiques, même à leur insu, et les conserve catholiques aussi longtemps qu'elles ne se séparent pas de mauvaise foi de notre sainte Eglise, ce qui, Dieu merci, n'est que rarement le cas en Norvège. Il l'a encore préservé d'une infinité d'erreurs qui enlèvent leurs protestants professent, et il est loin de poursuivre les catholiques de cette haine qui distingue les peuples apostats. Le peuple norvégien est resté foncièrement chrétien, et les pouvoirs publics se font un honneur d'être religieux. Ces derniers temps nous en ont fourni un touchant exemple.

Depuis 1814, la Norvège et la Suède, tout en restant deux Etats indépendants avec leurs constitutions, leurs lois, leurs Chambres législatives et leurs Gouvernements absolument séparés, avaient un roi commun et leur représentation diplomatique à l'étranger commune, et ils avaient assumé l'obligation de s'entraider en temps de guerre. Les Norvégiens n'ont jamais été fort contents de cette union, parce qu'il leur semblait que la Suède, plus puissante, les traitait en nation soumise et non en peuple indépendant.

Mais, malgré leurs incessantes réclamations, malgré des négociations sans fin, ils n'obtinrent de la Suède que des concessions théoriques et de belles promesses. C'est ainsi que, tout dernièrement, le 27 mai, le Roi, d'accord en cela avec les pouvoirs suédois, s'est refusé à sanctionner une loi, adoptée unanimement par les Chambres norvégiennes et décrétant l'érection de consulats norvégiens séparés de ceux de la Suède.

Ce veto a révolté les Norvégiens et le roi n'a pas trouvé un seul Norvégien qui consentit à former un nouveau cabinet. Il était donc mis hors d'état de gouverner la Norvège et, le 7 juin, la Chambre, déclarant à l'unanimité des voix l'union dissoute, institua un Gouvernement provisoire, tout en invitant S. M. Oscar II à donner à la Norvège, pour roi, un de ses fils ou de ses petits-fils.

Or, avant de procéder au vote sur une résolution si grave de conséquences, les députés, sans être concertés d'avance, courbèrent leur tête et adressèrent, de cœur, une ardente prière au Ciel, suppliant le Roi des rois et des nations de leur inspirer le vote qui ferait le bonheur de leur chère patrie sans manquer à la loi divine. Alors que le président eut proclamé le vote unanime, il leva les yeux vers le ciel et s'écria: "Seigneur, bénis-lez ma patrie!"

Le vote acquis, la Chambre adressa au peuple norvégien une proclamation que le Gouvernement a envoyée à tous les curés avec prière de la lire à la fête de la Pentecôte et d'inviter les fidèles à unir leurs prières à celles de la Chambre et du Gouvernement pour implorer la bénédiction de Dieu sur la Norvège en ce moment critique.

Et Dieu nous a protégés. Le changement de régime se fait sans secousse et sans troubles, et le touriste qui se promène en Norvège pour en admirer les charmes doit apprendre par les journaux étrangers que la Norvège est en "révolution." Ici il ne se n'en apercevrait pas."

Trop rare, de nos jours, un peuple qui prie! aussi est-il bon de signaler au lecteur ce trait si honorable pour la Norvège.

### PACIFISME

La question qui divise les hommes de nos jours, n'est plus une question de formes politiques, c'est une question sociale, c'est de savoir qui l'emportera de l'esprit d'égoïsme ou de l'esprit de sacrifice; si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des plus forts, ou une consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles. Il y a beaucoup d'hommes qui ont trop et qui veulent avoir encore; il y en a beaucoup plus d'autres qui n'ont pas assez, qui n'ont rien et qui veulent prendre si on ne leur donne pas. Entre ces deux classes d'hommes une lutte menace d'être terrible; d'un côté la puissance de l'or; de l'autre la puissance du désespoir. Entre ces armées ennemies il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, du moins pour amortir le choc. Et notre âge de jeunes gens, notre condition médiocre nous rendent plus facile ce rôle de médiateurs que notre titre de chrétiens nous rend obligatoire. — OZANAM.